

Procès verbal
Assemblée Générale
Collectif Terre d'Actions
Vendredi 28 Janvier 2022 de 20H à 21h

Présents (adhérents et invités) : Bilheur Flavie, Chauvin Mariette, Cougnon Joël, Joly Jean-Luc, Leroux Jean-Luc, Pascal Bernard, Pascal Marie-Laure, Raynard Roselyne, Roux Philippe, Véqueau Anthony, Vinet Corinne, Sourisseau Benoit, Dominique Biteau, Daniel Pichon, Louis Moisiere, Bruno Cousseau, Alain Landreau, David Cavoleau, Voyau Joel, Voyau Madeleine, Jacqueline Delpouille, Hubert Pevraud, Anne Dieulangarde, Jérôme bossard, Jean-François Fruchet, Regis Mouillé, Laurent Bretin, Vincent Husson.

Déroulement :

L'Assemblée Générale s'est déroulée salle des Jardins à Saint-Aubin des ormeaux. Un diaporama a été utilisé comme outil de communication. L'AG a été suivie d'une conférence débat sur la pollution lumineuse. En 2021 il y avait 28 Adhérents, 15 adhérents étaient présents (Quorum atteint)

Présentation



Bilan année 2021

Rapport d'activités :

1. Organisation
2. Actions engagées

Rapport financier

Les perspectives 2022

Les projets à venir, propositions d'animations

Appel à participation

Budget prévisionnel

Les votes



COLLECTIF TERRE D'ACTIONS

Rapport d'activités



COLLECTIF TERRE D'ACTIONS

Collégiale

Article 5 - LA COLLÉGIALE (groupe de pilotage)

La Collégiale a pour mission d'assurer la gestion générale de l'association et de la représenter.

Elle est constituée :

- de membres représentant chaque groupe de projet
- de membres des différentes commissions (finances, communication...)

Les membres de la Collégiale peuvent inviter toute personne experte pour enrichir sa réflexion.

Ces membres sont désignés pour 1 an. Le nombre de membres de la Collégiale est d'un maximum de 9.

La Collégiale s'est réunie deux fois le 26 juin et le 20 novembre pour définir de nouvelles orientations pour 2022.

1
·
O
r
g
a
n
i
s
a
t
i
o
n

Réunion mensuelle (Charte Réunion périodique du collectif)

Le collectif se réunit régulièrement et est ouvert à tous les adhérents et sympathisants. C'est un temps d'informations d'échanges autour des projets en cours et d'initiatives nouvelles. Il facilite la coordination entre les groupes de travail.

Elle a eu lieu généralement en 2021 le deuxième jeudi de chaque mois à 20h à la salle Créadis, Zone du Landreau

Adhésions 2021

• L'adhésion ou cotisation au Collectif Terre d'Actions est gratuite après lecture et signature de la charte. Elle peut se faire en ligne.

• Elle est révisable tous les ans d'après les statuts.

En 2021, le nombre d'adhérents était de 28 personnes soit une forte augmentation grâce au nouveau projet de Jardin Partagé sur Mortagne sur sèvre

1
·
O
r
g
a
n
i
s
a
t
i
o
n



1
·
O
r
g
a
n
i
s
a
t
i
o
n

Commissions (Charte fonction permanente)

*Groupe réunissant 2 adhérents ou plus. Un référent de la commission participe à la Collégiale.
 Commission Finance : Banque/assurance/budget
 Commission communication interne : Plateforme office, adhésion
 Commission communication externe : Site internet/contact presse*

Groupes de projet (Charte)

Les groupes de projet

Les groupes de projet se constituent autour de thématiques liées au développement durable.

Dès qu'un nouveau projet est accepté par la Collégiale, il peut se constituer. Il fonctionne de façon autonome, tout en respectant les objectifs et l'esprit de la présente charte. Il désigne un référent qui s'engage à participer aux réunions de la Collégiale.

En 2021 il y a eu 4 groupes de projet :

- Groupe ENR
- Groupe Désempilage : réduction des déchets
- Groupe Jardins Partagés
- Groupe Mobilités

1
·
O
r
g
a
n
i
s
a
t
i
o
n

Présentation des commissions

Finances
membres

2

Communication interne

2 membres

Inscription des adhérents sur Office et sur Access
Formation aux outils informatique : Samedi 15 Janvier

Communication externe

2 membres

2
·
A
c
t
i
o
n
s

e
n
g
a
g
é
s



Qui sommes nous ▾ Actions et Projets ▾ Nouvelles Nous contacter En savoir +



2021 : 11 articles

2
·
A
c
t
i
o
n
s
e
n
g
a
g
é
e
s

EnR (Energies Renouvelables)

7 membres

Réalisation de la Centrale photovoltaïque citoyenne du Landreau.

- **Février** : Réalisation de la levée de fonds de 13 000 € auprès de 93 souscripteurs du Pays de Mortagne .
- **Septembre** : Pose des panneaux solaires et de l'onduleur par l'entreprise "Azimuth Energie".
- **12 novembre**: Mise en service de la centrale par ENEDIS. Les premiers kWh sont produits sur notre territoire.
- **Samedi 11 décembre** : Inauguration du premier projet citoyen porté par le "Collectif Terre d'Actions".

Avec la présence des membres du CTA, de Jean-François Fruchet de la ComCom, de Philippe Massé de CoWatt, et de souscripteurs citoyens qui ont soutenu ce beau projet collectif.

Merci à tous

Nombre d'heures de bénévolat : **103,5 h**

Equivalent en euros : nbre d'heures x 10,15 € = **1050,55 €**



2
·
A
c
t
i
o
n
s
e
n
g
a
g
é
e
s

Réduction des déchets

5 membres

Pas d'actions de proximité possibles au cours de l'année scolaire

Réflexion et organisation d'une **conférence gesticulée** :

21 octobre Mortagne/Sèvre (45 participants)

Déchets et des hommes Tifén Ducharme

Atelier réduction des déchets : 27 novembre St Aubin des Ormeaux. (4 participantes)

Les projets sacs à pain :



Ecole Sapinaud à La Verrie : sacs décorés en famille.

Présence à l'exposition dans la cour **19 novembre**.

Lien avec les parents intéressant.

Ecole les Bourdinières : contact avec les enseignants pour participer à la décoration à base de teintures végétales en mai 2022

Nombre d'heures de bénévolat : **41 h** Equivalent en euros : **416,16 €**

2
·
A
c
t
i
o
n
s
e
n
g
a
g
é
e
s

Jardins partagés

Le groupe est passé de 4 à 12 membres

Rédaction d'une charte des Jardins Partagés du Collectif Terre d'Actions

Volonté de créer un jardin partagé sur la commune de Mortagne sur Sèvre

Proposition par la municipalité de Mortagne
d'un terrain de 2000m²
rue Belle Allée



Nombre d'heures de bénévolat : 49h
Equivalent en euros : 499.89€



2
.
A
c
t
i
o
n
s
e
n
g
a
g
é
e
s

Mobilités

5 membres

Le groupe s'est formé au printemps 2021.

Il s'est réuni 4 fois entre avril et novembre.

Il a rencontré :

- le responsable du service « Transition écologique » à la CCPM
(Communauté de Communes du Pays de Mortagne), le 27 mai.

- Les 2 associations de parents d'élèves,
puis les élus de La Gaubretière,
pour envisager un projet de PEDIBUS.



Nombre d'heures de bénévolat : 45,50 h Equivalent en euros : 461,83 euros

2
.
A
c
t
i
o
n
s
e
n
g
a
g
é
e
s



Rapport financier 2021 : Bilan



Solde année 2020		925,08 €		
CHARGES (€TTC)	2021		PRODUITS (€TTC)	2021
60 Achats	55,92 €		70 Ventes	
601 Fournitures	37,12 €		707 Vente de marchandises	
6023 Alimentation réception	18,80 €		Gestion courante	
61 Services extérieurs	18,93 €		468 Produits à recevoir	
616 Assurance	18,93 €		502 Compte bancaire au 31/12/2021	238,65 €
6183 Documents techniques			502 Banque livret A	290,00 €
62 Autres services extérieurs	836,58 €		756 Cotisations	0,00 €
622 Prestataires de service	500,00 €		7713 Libéralités reçues	
623 Publicité impression	219,60 €		13 Subventions	
6236 Supports publicitaires : site	48,97 €		1310 Subventions reçues chapeau	15,00 €
625 Déplacements			Communauté de communes	500,00 €
6263 Affranchissement	22,16 €		13 Autres subventions	
627 Services bancaires	45,85 €		Report à nouveau	
635 Impôts et taxes			110 Report créditeur	
468 Divers charges à payer	200,00 €		119 Report débiteur	
Provision	200,00 €			
TOTAL Dépenses	1 111,43 €		TOTAL Recettes	1 043,65 €
Résultat (déficit)	-186,35 €		Résultat (déficit)	-67,78 €
875 Bénévolat	6 345,37 €		875 Bénévolat	6 345,37 €

Bénévolat : 6345,37 € soit en heures (604) équivalent à **un tiers temps plein**

- Collégiale : 411.08€
- Collectif : 1946.77€
- Evènement : 1559.09€
- Energie : 1050.55€
- Désemballage : 416.16€
- Mobilités : 461.83 €
- Jardins partagés : 499.89 €

Augmentation de 2000€ soit en heures de bénévolat 200 heures

Rapport financier 2021 – Compte de résultat



CHARGES D'EXPLOITATION (Montants en Euros TTC)	2021	N-1	PRODUITS D'EXPLOITATION (Montants en Euros TTC)	2021	N-1
60 - Achats	55,92		70 - Ventes	-	
601 Fournitures	37,12		7073 Vente de dons en nature	-	
6023 Alimentation réception	18,80				
61 - Services extérieurs	18,93		74 Subventions d'exploitation	500,00	
616 Assurance	18,93		747 - Subvention collectivités	500,00	
62 - Autres services extérieurs	836,58		75 - Autres produits de gestion courante	15,00	
622 Prestataires de service	500,00		75411 Dons manuels	15,00	
623 Publicité impression	219,60				
6236 Supports publicitaires : site	48,97				
6263 Affranchissement	22,16		77 - Produits exceptionnels		
627 Services bancaires	45,85				
635 - Impôts et taxes					
468 - Divers charges à payer	200,00				
Provisions	200,00				
TOTAL Charges d'exploitation (II)	1 111,43		TOTAL Produits d'exploitation (I)	515,00	
Résultat d'Exploitation (I-II) < 0	- 596,43		Résultat d'Exploitation (I-II) > 0		
Charges financières (IV)	-		Produits financiers (III)	-	
Résultat financier (III-IV) < 0	-		Résultat financier (III - IV) > 0		
Résultat Courant (I-II+III-IV)	- 596,43		Résultat Courant (I-II+III-IV)		
Charges Exceptionnelles (VI)	-		Produits Exceptionnels (V)	925,08	
Résultat Exceptionnel (V-VI) < 0	-		Résultat Exceptionnel (V-VI) > 0	925,08	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 111,43		TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 440,08	
DEFICIT GLOBAL			EXCEDENT GLOBAL	328,65	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
875 Personnel bénévole	6 345,37 €		875 Bénévolat	6 345,37	

Bénévolat : 6345,37 € soit en heures (604) équivalent à **un tiers temps plein**

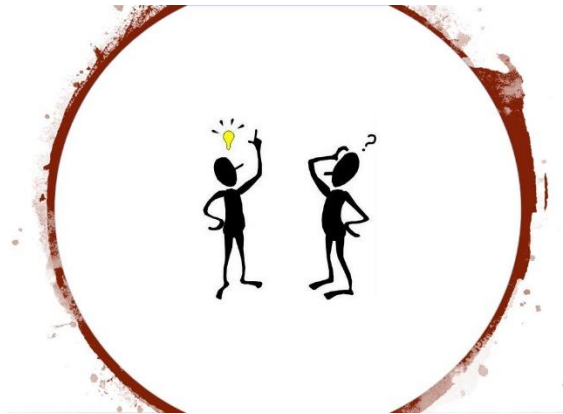
- Collégiale : 411.08€
- Collectif : 1946.77€
- Evènement : 1559.09€
- Energie : 1050.55€
- Désemballage : 416.16€
- Mobilités : 461.83 €
- Jardins partagés : 499.89 €

Augmentation de 2000€ soit en heures de bénévolat 200 heures

Rapport financier 2021 – Bilan



ACTIF (Montants en Euros TTC)	2021	N-1	PASSIF (Montants en Euros TTC)	2 021,00	N-1
ACTIF IMMOBILISE (I)			FONDS PROPRES (1)		
Frais d'établissement			Fonds propres sans droit de reprise		
Avances et acomptes			Réserves		
Terrains			Report à nouveau		
Prêts			Excédent ou déficit de l'exercice		
			Situation nette (sous total)		
ACTIF CIRCULANT (II)	528,65		Subventions d'investissement		
Stocks et en-cours			Provisions réglementées		
Créances			PROVISIONS (3)	-	
Valeurs mobilières de placement			Provisions pour risques		
502 Compte bancaire au 31/12/2021	238,65		Provisions pour charges		
502 Banque livret A	290,00		DETTES (4)	-	
Charges constatées d'avance			Emprunts et dettes financières diverses		
Primes de remboursement des emprunts			Produits constatés d'avance		
			Ecarts de conversion de passif (5)		
TOTAL GENERAL ACTIF (I+II)	528,65		TOTAL GENERAL PASSIF (1+3+4+5)	-	



Les perspectives 2022



- **ENR :** (3 membres en ce début d'année)
 - Suivi de production de la centrale PV du Landreau.
 - Recherche de toitures sur le territoire pour des projets à l'identique du projet du Landreau (36 kWc).
 - Accueillir de nouveaux membres au sein du groupe EnR pour envisager des projets plus conséquents à l'avenir.
- **Réduction des déchets :**
 - Finaliser les sacs à pain
 - Ateliers à proposer (épicerie solidaire, manifestations citoyennes..)
- **Jardins partagés :**
 - Concrétisation du jardin partagé de Mortagne
 - D'autres projets d'ouvertures de jardins partagés sur d'autres communes de la CPM
- **Mobilités :**
 - Poursuivre les actions engagées en 2021 : Pédibus, Carto-parties, schéma modes doux.
 - Conduire les actions en partenariat avec des associations locales quand cela est possible.



Propositions d'animations 2022

Théâtre forum
Randonnée
Fresque du climat
Conférences



Propositions de la Collégiale pour 2022 soumises au vote

Les réunions du Collectif ont lieu jusqu'à maintenant chaque 2^{ème} jeudi du mois.

La Collégiale propose de passer à des réunions bi-mestrielles (1 fois tous les deux mois)

Actuellement 9 personnes siègent à la Collégiale.

La Collégiale se propose de passer à un maximum de 12 personnes.

L'adhésion est aujourd'hui sans participation financière

La Collégiale propose le montant de l'Adhésion à 10€

Le montant ne pouvant être un frein à l'adhésion,

La Collégiale propose la possibilité de s'engager sur une somme inférieure à 10€ - voire, le minimum symbolique de 1€.

En attendant une autonomie financière de chaque groupe ou commission

Pour tout engagement de plus de 50 euros le référent du groupe doit soumettre le projet à la réunion habituel du Collectif (Si 50% des membres de la Collégiale présents à cette réunion sont favorables, la dépense peut être engagée)

Pour tout engagement de plus de 500€, le référent du groupe (ou de la commission) doit soumettre le projet à la Collégiale pour validation.

Les votes



Vote sur support papier avec dépouillement à suivre

Vérification du quorum : 25% des adhérents, nombre impair

6 propositions de la Collégiale

Résultats du vote de l'AG - Collectif Terre d'Actions du 28 janvier 2022

15 VOTANTS – 15 EXPRIMES – 0 BLANC

1- La Collégiale propose de passer à des réunions bi-mestrielles (1 fois tous les deux mois)

Voté à la majorité - non : 1 - ne se prononce pas : 0

2- La Collégiale se propose de passer à un maximum de 12 personnes.

Voté à la majorité - non : 2 - ne se prononce pas : 0

3- Le Collégiale propose de modifier le montant de l'Adhésion en le fixant à 10€

Voté à la majorité - non : 2 - ne se prononce pas : 0

4- Les personnes peuvent s'engager sur une somme inférieure à 10€ - voire, le minimum symbolique de 1€.

Voté à la majorité - non : 0 - ne se prononce pas : 1

5- Pour tout engagement de plus de 50€, le référent du groupe (ou de la commission) doit soumettre le projet à la réunion habituelle du Collectif. Si 50% des membres de la Collégiale présents à cette réunion sont favorables, la dépense peut être engagée.

Voté à la majorité - non : 0 - ne se prononce pas : 1

6- Pour tout engagement de plus de 500€, le référent du groupe (ou de la commission) doit soumettre le projet à la Collégiale pour validation.

Voté à la majorité - non : 0 - ne se prononce pas : 0